

INFO SARTEC

MOT DE LA PRÉSIDENTE



© YVES LACOMBE

UN PRINTEMPS DE RÉVOLTE

J'écris ce texte par un magnifique samedi de fin mars. Mon jardin affiche au moins trois semaines d'avance sur son horaire habituel. Le printemps est chaud. Très chaud. Trois cent mille étudiants participent au mouvement de protestation contre la hausse des frais de scolarité. Les manifestations se succèdent. Le gouvernement Charest refuse de discuter depuis des semaines. Imperméable aux inquiétudes légitimes des étudiants et de leurs parents.

LE 22 AVRIL À 14 H, ON SE FAIT UN PRINTEMPS! RENDEZ-VOUS À LA PLACE DES FESTIVALS (PLACE DES ARTS) DANS LE QUARTIER DES SPECTACLES À MONTRÉAL À L'OCCASION DU JOUR DE LA TERRE.

Le premier budget d'un gouvernement Harper majoritaire vient de nous tomber dessus. Un budget d'une austérité inutile. La recherche de l'équilibre budgétaire servant de prétexte pour nous imposer une vision du vivre ensemble dans laquelle plusieurs ne se reconnaissent plus.

L'abandon du protocole de Kyoto. Le Plan Nord, les sables bitumineux, les gaz de schiste, les évaluations environnementales dorénavant accélérées pour ne pas nuire au développement à tout prix. Des coupures, encore, à Radio-Canada, Téléfilm Canada, l'Office national du film. Les piliers de l'expression culturelle canadienne. La nature et la culture dans le tordeur pour une course échevelée aux profits. Création de la richesse! Quelle richesse et pour qui?

Il y aura une grande manifestation le 22 avril, **Jour de la Terre**, sur ces thèmes et d'autres encore. Parce qu'il y a matière à s'indigner et à s'inquiéter. Parce que nous, les auteurs, occupons une place de choix dans notre société. Observateurs et témoins. Le nez dans l'air du temps pour nous en inspirer. Le temps est à la protestation. Allez prendre l'air le 22 avril. Soyez-y parce qu'il ne faut pas se laisser happer par le cynisme et le défaitisme. Soyez-y pour vous, parce qu'on ne peut créer si on perd l'espoir. Soyez-y pour moi qui serai malheureusement ailleurs sur terre le 22. Peu importe pourquoi, soyez-y. **A**

—Sylvie Lussier

Un budget d'une austérité inutile

Pour 2012-2013, le gouvernement impose d'importantes compressions budgétaires à **Radio-Canada** de 115 M\$, à l'**ONF** de 6,8 M\$, à **Téléfilm Canada** de 10,6 M\$, et ce, sur trois ans. Pour absorber les coupes gouvernementales, les institutions ont annoncé une série de mesures qui auront, entre autres, des impacts sur la production audiovisuelle.

(Suite page 10)

SOMMAIRE



VIE ASSOCIATIVE

- 2 [Félicitations ! aux lauréats](#)
- 2 [Nouveaux membres](#)
- 2 [Avis de recherche](#)
- 2 [Au revoir !](#)
- 8 [Philippe Falardeau : Mérite du français en culture](#)

ENTREVUES

- 3 [Steve Galluccio – L'état des lieux](#)
- 6 [Guy Berthiaume, PDG de la Grande Bibliothèque : Que voulez-vous... le gars aime ça prêter des livres !](#)

BRÈVES

- 8 [Vos impôts : Déduction pour droits d'auteur](#)
- 8 [Téléfilm Canada – Nouveaux principes directeurs](#)
- 10 [Projets acceptés](#)
- 10 [Rappel – Régime d'assurance collective](#)
- 10 [Impact des coupures \(suite\)](#)
- 10 [Midi conférence – Vendre son idée ou l'art du pitch](#)

DOSSIER SARTEC

- 9 [Les pratiques inadmissibles dans les Nouveaux Médias](#)
- 11 [Coup dur pour le droit d'auteur](#)

CHRONIQUE DE LA CAISSE

- 12 [Ma retraite. J'y vois... maintenant !](#)

■ Félicitations !

Fernand Dansereau (scén. et réal.),

Le vieil âge et le rire,

- Prix du Public Télé-Québec du meilleur documentaire, RVCQ.

Anne Émond, *Nuit #1*,

- Prix Claude-Jutra, Prix Génie

Philippe Falardeau, (scén. et réal.),

Monsieur Lazhar,

- Représentant du Canada aux Oscars 2012 ;
- Prix du Meilleur scénario, Meilleure réalisation et Meilleur film, Prix Jutra ;
- Prix de la Meilleure adaptation, Meilleure réalisation et Meilleur film, Prix Génie ;
- Mérite du français dans la culture, Office québécois de la langue française.

Stéphane Lafleur (scén. et réal.),

En terrains connus,

- Prix Super Écran du meilleur premier scénario de long métrage fiction, RVCQ.

Kim Nguyen, (scén. et réal.), *Rebelle*

- Mention spéciale du Jury Œcuménique, Festival international du film de Berlin

Martin Petit (scén.),

Ken Scott, (scén. et réal.), *Starbuck*,

- Billet d'or, Prix Jutra.

- Prix du Meilleur scénario, Prix Génie.

- Prix de la Bobine d'or Cinéplex, Prix Génie.

Sébastien Pilote (scén. et réal.),

Le vendeur,

- Prix Gilles-Carle du meilleur premier ou deuxième long métrage fiction, RVCQ ;

- Prix Luc-Perreault-La Presse du meilleur film québécois, AQCC.

Denis Villeneuve (scén. et réal.), *Incendies*,

- Film s'étant le plus illustré hors Québec, Prix Jutra.

■ Nouveaux membres

Depuis notre dernier numéro (décembre 2011), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Jacques AMAR
Joseph ANTAKI
Pierre AUGER
Patricia BARTHÉLÉMY
Luc BEAUCHAMP
Marie BÉGIN
Alexis BÉRUBÉ MARTIN
François CAFFIAUX
Marie CARPENTIER
Lora CASASOLA
Martin CLOUTIER
Sandra COPPOLA
Robert CORNEILLIER
Mélanie DION

Martin DOEPNER
Anne ÉMOND
Philippe GAGNON
Laurier GAREAU
David GAUTHIER
Jean-François GIGUÈRE
Isabelle GIGUÈRE
Simon GOULET
Luce LECLERC
Richard J. LÉGER
Jean-Sébastien LÉVESQUE
Marie-Claude LÉVESQUE
André MORENCY
Jeannette MYLES
Diane POTVIN
Élizabeth SAMSON
Emma TOUSSAINT-LÉVEILLÉ
Marc-Olivier VALIQUETTE
Nino VERRECCHIA
André VILLENEUVE
Vincent WILSON

Membres associés

Manon BRETON
Martin POIRIER
Sophie GOULET
Jean-Michel LE GAL

■ Au revoir !

Madame Caroline Guy, 22 janvier 2012.

■ Avis de recherche

Nous avons des redevances versées par les producteurs privés ainsi que des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes :
Succession Bernard Devlin, Succession Andrée Dufresne, Succession Eugène Cloutier, Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Raymond Garceau, Succession Paul Gury, Succession Claude Jutra, Succession Francis Mankiewicz, Succession Pierre Perreault, Succession Michel Robert, Succession Joseph Rudel Tessier, Succession Noël Vallerand, Émile Asselin, Émile Coderre, Claude D'Astous, Pierre David, André Desrochers, Léon Dewine, Arlette Dion, Jean-Marc Drouin, Gilles Élie, Jean Guillaume, Jacques Leduc, Marcel Lefebvre, Lyette Maynard, Jacques Paris, Jean-Marie Poirier, Louise Roy, Gema Sanchez, Marie T. Daoust, Taib Soufi, Najwa Tili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec **Diane Archambault** au 514 526-9196.

INFOSARTEC

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Sylvie Lussier

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRESORIÈRE

Louise Pelletier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen
Geneviève Lefebvre
Mathieu Plante
Marc Roberge
Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angélica Carrero

CONSEILLÈRES RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière
Roseline Cloutier

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

COMMIS COMPTABLE

Rosilien Sénat Millette

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

COMMIS DE BUREAU

David Ouellet

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

M.-Josée Morin

IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

PAR GENEVIÈRE LEFEBVRE



L'ÉTAT DES LIEUX, ENTREVUE AVEC STEVE GALLUCCIO



PHOTO DE STEVE GALLUCCIO : © MATHIEU DUPUIS

Scénariste de *Mambo Italiano*, *Funkytown*, *Surviving my mother*, la série télé *Ciao Bella*, coproducteur de la pièce « 39 marches » et auteur du délicieux et croustillant « *Montréal à la Galluccio* », un guide pas comme les autres.

Élégant, extravagant, cosmopolite, Steve Galluccio est aussi le *poster boy* du glamour.

Montréal, mâle ou femelle?

— Femelle... Parce qu'elle change d'avis souvent!

J'ai adoré ton livre, chaque lieu que tu décris, c'est un petit film.

— Je n'écris pas des romans, j'écris des films. Alors ç'a été comme un long monologue. En fait, c'est ma relation avec Montréal, j'ai raconté des anecdotes sur les lieux. Ce qui fait que ce n'est pas comme les autres guides, ce n'est pas un guide conventionnel. Quand je me promène dans Montréal, c'est toujours comme si c'était la première fois. C'est une ville tellement riche, du point de vue architecture, énergie, population. On ne voit jamais le même monde. Je découvre la ville chaque fois que je sors.

Jusqu'à quel point est-ce que le scénariste Galluccio est présent dans ton livre?

— Le scénariste est présent partout, dans ma vie de tous les jours. Il est toujours là! Je vis plus dans ma tête que dans la vraie vie. Quand je me lève le matin, c'est toujours un nouveau scénario dans ma tête.

Parle-moi de ta relation avec les lieux, de leur influence sur toi.

— Ça dépend de l'historique du lieu dans ma vie. Comme le Café Italia ou le Via Crescent, c'est des endroits que j'ai côtoyés longtemps, depuis que je suis tout petit pour le Café Italia. J'ai une relation plus intime avec ces endroits-là. Il y a des endroits avec lesquels je tombe en amour, comme le Daylight Factory, où on a eu notre lancement (du livre), le propriétaire est tellement chaleureux, tellement le fun, je m'assois toujours au bar pour manger, j'ai toujours des conversations avec lui, c'est comme un vieil ami. C'est un gars qui te parle beaucoup, qui te raconte des anecdotes sur son restaurant.

C'est un lien affectif que tu as avec les lieux?

— Oui, oui, oui. Comme avec la ville.

L'ÉTAT DES LIEUX,

ENTREVUE AVEC STEVE GALLUCCIO

Suite de la page 3

Ça se retrouve dans tes films?

— Je pense que ça se retrouve toujours dans mes films. Le problème, avec un film, c'est que, par exemple, quand j'ai commencé, je donnais tous les lieux exacts de l'action. Sauf que tu es désappointé quand ça ne se peut pas. Dans *Funkytown*, le café qui s'appelle « La Casa Crescent » c'est inspiré du « Via Crescent ». Quand je suis rentré dans le décor, c'est pas que c'était pas beau, mais c'était pas ça que j'avais décrit. Ils avaient fait une ambiance « classique clichée » d'un resto italien. Ils avaient mis des petits drapeaux italiens sur toutes les tables. J'ai demandé au CCM « est-ce qu'ils ont déjà filmé ici? » Comme ils n'avaient pas tourné encore, j'ai volé tous les drapeaux! Ça n'avait pas de bon sens!

Le bonheur de ce bouquin-là, c'est que je pouvais décrire les lieux tels qu'ils étaient. On a pris des photos de tout, partout, et elles sont dans le livre.

**JE N'ÉCRIS PAS DES ROMANS, J'ÉCRIS
DES FILMS. ALORS, Ç'A ÉTÉ COMME UN
LONG MONOLOGUE. EN FAIT, C'EST MA
RELATION À MONTRÉAL, J'AI RACONTÉ
DES ANECDOTES SUR LES LIEUX.**

Tu viens d'écrire ton premier livre. Des révélations, des surprises?

— Ce qui m'a surpris, c'est que j'ai eu une liberté comme je n'en avais pas eu depuis longtemps en écriture. On m'a vraiment donné carte blanche aux Éditions de l'Homme. J'ai présenté quelques textes et le seul commentaire d'Erwan (l'éditeur), ç'a été « j'aimerais voir plus ta personnalité dans tes descriptions, ton sens de la répartie, ton sens de l'humour, même ton petit côté « bitch », je veux le voir ».

Je lui ai dit « t'es sûr »?! Okay!

Personne ne m'a donné des notes. Ça, j'ai trouvé ça absolument extraordinaire (rires). Une liberté totale.

Comme scénariste, je suis habitué d'avoir des notes, je suis habitué de réécrire, et ça ne me dérange vraiment pas. On me fait des commentaires, mais surtout sur le « story line », jamais sur mes personnages ou mes dialogues. Alors mon style est toujours là, je suis très chanceux, mon style est très respecté.

Mais c'est vrai qu'après il faut que tu présentes à la Sodec, à Téléfilm... C'est tout le processus qui est épique.

Tandis que l'écriture d'un bouquin, ça fait longtemps que je n'ai pas eu cette liberté-là.

Dans la fiction, tu es derrière les personnages, alors que dans *Montréal à la Galluccio*, le personnage, c'est toi! Ça aussi c'est différent.

— Exact. En fiction, on te pose toujours la question « est-ce que ça a du sens, est-ce que ça se peut qu'un personnage fasse ci ou ça »? Alors que là, je me suis complètement laissé aller.

Je suis très chanceux, parce que quand je sors un film, j'ai beaucoup d'entrevues, autant que le réalisateur. C'est vraiment inhabituel, je suis une exception à la règle.

Avec le livre, je fais toute la promo. C'est juste moi. Et ça, c'est un peu bizarre... Et c'est un peu triste, parce que ce n'est pas juste moi. C'est tout un travail d'équipe. Ç'a été intense, parce qu'on a travaillé vite. C'est pour ça que j'ai remercié tout le monde au lancement, parce que tout le monde a travaillé fort. Je me sentais comme, « ben oui, mais y'a d'autre monde, c'est pas juste moi ».

Parlons d'argent. Dans le livre, tu prends soin de mentionner des endroits qui ne sont pas chers, des boutiques où on peut faire des bons « bargains ». L'argent, c'est une préoccupation qui est présente pour toi comme scénariste?

— Non. Je laisse ça au producteur complètement. Par expérience, je sais qu'une fois qu'ils font leur dépouillement, c'est sûr qu'ils vont me dire que c'est trop cher, ou qu'ils n'ont pas le budget pour tourner ici ou là... Mais quand j'écris le scénario, je décris le genre d'endroit que je vois, tout en sachant que ça va se décider au tournage.

Est-ce que tu trouves que Montréal est bien utilisé par le cinéma?

— Non! Non, non, pas du tout! Quand on voit Montréal au cinéma, quand c'est un personnage qui est branché, c'est toujours le Plateau Mont-Royal où il a un super beau loft. Tu vois beaucoup l'est de la ville, beaucoup, beaucoup, mais pas l'ouest. Tu ne vois pas beaucoup le centre-ville. Quand on a fait *Funkytown*, on s'est battu Daniel Roby et moi pour tourner dans le centre-ville. C'était une bataille comme tu peux pas savoir. Les gens des locations nous disaient « c'est trop cher, c'est trop de trouble ». Mais tu ne peux pas tourner un film sur l'ère disco à Montréal et ne pas tourner dans le centre-ville. On était dans l'ancien Red Light, sur Stanley, mais ç'a été une bataille. Et pour le Vieux-Montréal, c'est surtout les Américains qui tournent là...

Il y a beaucoup de cinéastes qui tournent à Montréal, mais qui ne sont pas de Montréal. Alors ils ont une vision très heu... (un long moment). Ils ne connaissent pas bien Montréal. Alors ils tournent dans les endroits où sont tournés tous les films.

Quand on a tourné *Mambo Italiano*, on était les premiers à tourner dans la Petite Italie, sauf *Café Italia* avant (le documentaire de Paul Tana).

Je te donne carte blanche pour faire un film, ta seule contrainte, c'est que toute l'histoire se passe dans un seul quartier de Montréal. Le nom de ce quartier serait le titre du film.

— Un seul quartier? Oh my God. Ce serait tellement difficile! Wow. Heu. Ce serait le Golden Square Mile (au centre-ville). Plein de gens ne connaissent pas le Golden Square Mile.

Tu as écrit *Surviving my mother*... Tu penses qu'on peut survivre au fait de vouloir faire du cinéma à Montréal?

— Oui. On est dans une période de transition pour plusieurs raisons. Premièrement, c'est sûr que le cinéma n'est pas aussi populaire qu'il y a dix ans et ça c'est mondial. On a un problème parce qu'il faut se réinventer. L'industrie est en train de se réinventer, à cause de l'internet, à cause du « downloading », à cause de toutes les nouvelles technologies. Quand on sort un film maintenant, ce n'est plus comme il y a cinq ans. Il faut être sur Twitter, il faut être sur Facebook, il faut être sur YouTube.

Et aussi, il y a les fameuses compressions budgétaires. Les films se font à Montréal, mais c'est très lent avant qu'un projet voie le jour maintenant. Avant, tu avais un contrat, tu écrivais un scénario et tu pouvais te dire « on va tourner l'année prochaine ». Ce n'est plus le cas. Maintenant, tu te dis « peut-être dans deux ans ». Et puis, il n'y a pas que les compressions. Il y a plus de monde qu'avant qui veut faire du cinéma. Il y a plein de films québécois qui sortent, et c'est merveilleux, mais en même temps, t'es tellement en compétition contre d'autres films québécois qu'il y a moins de monde qui vont voir chacun des films.

Je ne sais pas si ça a du sens, mais c'est comme ça. Alors, est-ce qu'on peut survivre, oui. Mais c'est de plus en plus difficile.

Il faut absolument faire autre chose. On ne peut plus avoir, comme avant, un seul projet sur la table. Moi, présentement, j'en ai je ne sais plus combien. « I lost count. » Ce n'est pas possible de miser juste sur un. Il faut que tu en écrives quatre ou cinq, il faut que tu collabores. Que tu fasses de la télé.

Tu en fais de la télé?

— Oui, j'ai recommencé même si j'avais dit « plus jamais ». J'ai deux séries en développement. Mais là, j'ai le goût de le faire parce que je trouve que la télévision a tellement changé. Je ne veux pas faire une série télévision tout seul, j'essaie de prouver qu'au Québec on peut écrire à plusieurs, comme aux États-Unis, avec un « writer's room », c'est ça le but. C'est moi le « head writer » mais je veux plusieurs scénaristes, pour écrire quelque chose qui est bien, et pas dans une situation où t'es tout seul à écrire 26 épisodes et tu fais un burn-out.

Comme auteur, qu'est-ce que c'est pour toi, Facebook? Utile ou perte de temps?

— Oh très utile. Très utile. Parce que c'est sûr que quand on est en train d'écrire, on est devant l'ordinateur, on est sur Facebook aussi. T'écris, tu prends un break, tu vas sur Facebook, tu retournes écrire. Et moi, j'ai beaucoup d'amis auteurs sur Facebook. Alors quand je bitche avec toi, ou avec [Isabelle Langlois](#) ou [Richard Blaimert](#), c'est comme des mini scénarios. Ça donne une inspiration. Ça garde ton énergie où elle devrait être pour écrire. Parce que

STEVE GALLUCCIO

CINÉMA

Funkytown
Surviving my mother
Mambo italiano

TÉLÉVISION

Ciao Bella
Un gars, une fille

THÉÂTRE

In Piazza San Domenico
Mbambo italiano

PUBLICATION

Montréal à la Galluccio

(source Agence Goodwin)



sinon, t'es seul devant ta page blanche, ton écran blanc et tu te dis « fuck, je sais pas quoi faire ». Alors tu vas sur Facebook et ton adrénaline revient, ton adrénaline fonctionne, et tu peux retourner écrire.

Ça peut aussi être une perte de temps (rires). Il y a des jours où « if it ain't gonna happen, it ain't gonna happen, you know »?! T'as les meilleures intentions au monde, tu t'assois et... rien.

L'écriture, il faut y penser beaucoup aussi. Je ne fais jamais de scène à scène. J'écris une scène, je ne sais plus quoi écrire, j'arrête. J'y pense avant de dormir, c'est dans ma tête, je recommence le lendemain. C'est un « stop-and-go », je peux seulement écrire comme ça, sinon c'est pas « fresh ».

Je ne peux pas te laisser partir sans te demander quels sont tes secrets de beauté.

— Oh my God, je suis tellement « low maintenance »! Je ne mets pas de crème, je ne m'entraîne pas. Le seul exercice que je fais, c'est la marche. Je peux marcher pendant des heures, j'adore ça. Mes secrets de beauté sont très simples, le matin, je me lève, je prends ma douche, j'ai des cheveux d'Italiens, alors je ne mets rien dedans, ça ne bouge pas!

Et c'est tout! Moi, si c'est trop long, ça ne m'intéresse pas!

Comme pour l'amour?

C'est ici que la conversation a dérivé sur les mérites comparés du Kamasutra et des petites vites. Conversation, qui, vous vous en doutez, ne paraîtra pas dans l'Info-SARTEC.

Par contre, quelques verres dans l'un des endroits recommandés dans le « [Montréal à la Galluccio](#) » de Steve pourraient peut-être délier les langues...

On trouve Steve Galluccio sur [Facebook](#) – où ses « bitches » sont célèbres – ainsi que sur Twitter à l'adresse suivante [@stevegalluccio](#)



PAR MATHIEU PLANTE

QUE VOULEZ-VOUS...

le gars aime ça prêter des livres!

Avant de devenir [PDG de la Grande Bibliothèque](#), Guy Berthiaume a passé sa vie dans les universités. Docteur en histoire de l'antiquité, sa thèse a pour titre : *Les rôles du mâgeiros. Étude sur la boucherie, la cuisine et le sacrifice dans la Grèce ancienne*. Il a ensuite consacré une bonne partie de sa vie à l'administration de la recherche et à l'enseignement dans de nombreuses universités. Je l'ai rencontré à la [Grande Bibliothèque](#) pour dîner avec lui...



Ça doit pas être la première fois qu'on te demande ça, mais c'est quoi le premier livre que t'as lu?

— Non, non! Je pense que c'est la première fois. Ça doit sûrement être un Tintin. *Le Lotus bleu* ou *Les Cigares du pharaon*. J'ai des souvenirs impérissables de terreurs nocturnes à cause du personnage Didi Jen-Ghié qui devient fou et veut couper la tête de Tintin dans *Le Lotus bleu*. Et Tintin était très associé à mes premières années d'école, parce que c'était ma récompense quand j'arrivais premier ou deuxième dans mon bulletin.

Dans une entrevue récente, tu as dit que pour la Grande Bibliothèque, le nerf de la guerre c'était l'innovation. Elles consistent en quoi exactement ces toutes nouvelles technologies?

— On est en ce moment en pleine révolution technologique. On vit ce que la musique a vécu il y a dix ou douze ans. C'est à dire la numérisation des œuvres, les livres électroniques. Et c'est formidable, parce que ça permet à un client de Sept-Îles d'avoir accès par internet à une grosse partie de notre collection.

On pouvait déjà, il y a quelques années, acheter des livres numériques, mais ça a été très long de convaincre les libraires et les éditeurs d'accepter qu'on puisse aussi les emprunter. Ils avaient peur du piratage. Mais quand on achète un livre, on peut tout aussi bien le pirater et en faire des copies. On prête des livres électroniques depuis au moins trois ans, mais les livres

québécois sont accessibles seulement depuis Noël 2011. Ça a été très long de les convaincre de travailler avec nous.

Une autre innovation importante, c'est de donner un accès direct à nos bases de données, parce que les gens veulent de plus en plus travailler sur leurs mobiles, leurs portables, leurs iPhones. C'est donc maintenant possible d'avoir accès à notre collection comme ça. Mais c'est une course contre la montre, les technologies se développent tellement vite qu'il faut faire des choix. On n'a pas assez de budget pour acheter tous les nouveaux logiciels, on choisit donc les technologies les plus répandues. Et ça marche bien! En 2009, on a été la bibliothèque la plus visitée en Amérique du Nord.

Une bibliothèque, c'est pas seulement pour la conservation des œuvres, il faut aussi la valoriser, la diffuser, la présenter. Donc, il faut rester dans l'action pour que la bibliothèque ne soit pas un lieu stérile.

Et la littérature québécoise par rapport aux autres littératures, est-ce qu'elle est beaucoup empruntée? Est-ce qu'on connaît le nombre exact?

— Pour le livre électronique, c'est fantastique. On a acheté cinq mille titres, et on en a prêté près de 70 %. En plus, comme on est une des seules bibliothèques du Québec qui prête du livre électronique, tous nos membres au Québec peuvent avoir accès à des livres qui ne sont pas dans leur bibliothèque à eux. Ça fait partie de notre mandat de donner accès à tout le Québec.

PHOTO DE GUY BERTHIAUME : © MICHEL GAGNÉ

ILLUSTRATION DE MATHIEU PLANTE : © CLAUDE ROBINSON

Mais malheureusement l'emprunt électronique, ça nous pose aussi un problème. Notre troisième source de revenus c'est les amendes, près d'un million par année. Mais avec les livres empruntés électroniquement, l'emprunt dure trois semaines et ensuite tu perds ton accès. Donc, il n'y a plus de retard possible. On va donc graduellement perdre cette source de revenus.

Tu as récemment reçu le maire d'Helsinki qui voulait s'inspirer pour la bibliothèque pour celle qu'ils sont en train de construire là-bas. Mais toi dans le cadre de tes fonctions ou par simple plaisir, est-ce que tu as visité beaucoup de bibliothèques dans le monde?

Oui. Depuis que j'ai été nommé PDG, à chaque fois que je me déplace dans le monde, je vais voir les bibliothèques. Ce que je ne faisais pas systématiquement avant. La semaine dernière, je suis allé voir la bibliothèque de Santa Monica, à Los Angeles. Mais y a aussi de très belles bibliothèques que j'ai jamais vues. Je n'ai jamais vu la bibliothèque d'Alexandrie, par exemple. Ni celle d'Amsterdam, qui a l'air absolument géniale.

Les ateliers et les rencontres avec des auteurs que vous organisez à la Grande Bibliothèque, ça fonctionne bien?

— Oui. On a eu Claude Legault, Fred Pellerin, Denis Arcand, Michel Rivard et plein d'autres. C'est moi qui fais les entrevues. On a aussi eu Patrick Leduc, joueur de Soccer pour l'Impact qui s'implique beaucoup contre le décrochage scolaire.

Avec les joueurs du Canadiens, c'est beaucoup plus compliqué par qu'ils ne peuvent pas me promettre, d'octobre à avril, quand exactement ils vont pouvoir participer. Ils ne jouent pas au hockey l'été, mais comme c'est la saison morte pour tout le monde, on aurait de la difficulté à attirer un public. Mais je continue à espérer qu'on va avoir un joueur des Canadiens un jour. Et j'aimerais beaucoup avoir un pilote, moi qui suis comme tu le sais, passionné de courses automobiles.

Le problème de l'espace dans la collection nationale, comment on règle ça?

— On a encore un certain jeu dans la collection nationale parce qu'on vient de réaménager les lieux, mais dans le reste de la bibliothèque, on est déjà à saturation. Quand la bibliothèque a ouvert ses portes, on savait déjà qu'on allait atteindre le plafond à très court terme. On a donc dû transférer certains livres dans notre centre de conservation sur la rue Holt. Évidemment, ce sont des livres moins consultés, des livres plus rares. De toute façon, les livres très anciens étaient déjà sur la rue Holt.

Quand la bibliothèque a ouvert ses portes, elle a pris ses livres un peu partout?

— En bonne partie de la bibliothèque Saint-Sulpice des Sulpiciens. Et aussi de la bibliothèque municipale centrale, au parc Lafontaine. Sinon on serait vraiment parti de zéro.

Évidemment, depuis 1967, il y a la loi du dépôt légal qui dit que chaque maison d'édition doit fournir au moins deux copies de chaque publication aux bibliothèques, et ça inclut aussi les journaux et les magazines. Ce qui a été publié avant 1967, si on l'a pas dans notre collection, on essaye de se les procurer. Ce qui nous aide aussi à espérer l'exhaustivité, c'est que c'était

EN 2009, ON A ÉTÉ LA BIBLIOTHÈQUE LA PLUS VISITÉE EN AMÉRIQUE DU NORD.

interdit de publier sous le régime français, en Nouvelle-France. Le roi interdisait ça pour contrôler la pensée des colonies. Étrangement, c'est après la conquête qu'il a été permis de publier.

Es-tu en train de me dire que ce sont les Anglais qui nous ont permis d'avoir une culture?

— Oui, mais c'est quand même un francophone, Fleury Mesplet, qui a été le premier à fonder un journal, *La Gazette*. C'était un journal français à l'époque. Tout ça pour dire qu'on n'est pas obligé, maintenant, de retourner jusqu'au 16^e siècle, on doit juste essayer de se procurer ce qui a été publié ici depuis la Conquête.

Avec tes longues études en histoire, ta carrière d'enseignant, et maintenant ta job de PDG, as-tu l'impression d'avoir passé ta vie dans une bibliothèque?

— C'est un fait. Vu de loin, on dirait que la job d'universitaire et de bibliothécaire est très semblable. Mais quand je suis arrivé ici, la courbe d'apprentissage a été très longue. J'en apprends encore tous les jours. Pas tellement sur le plan de la gestion, parce que gérer le personnel d'une université ou d'une bibliothèque, c'est pas vraiment différent. C'est le même genre de problèmes auxquels on fait face. Je parle surtout sur le plan du contenu lui-même : comment les livres sont codés, comment on les range. Même si c'est pas moi qui fais tout ça, je dois comprendre comment ça marche.

Géographiquement, la localisation de la Grande Bibliothèque a été choisie à cause de la plaque tournante du métro, ou à cause de la proximité de l'UQAM?

— C'est surtout à cause du métro. On voulait être central pour que tout le monde ait facilement accès. Il y a eu un débat aussi acrimonieux qu'autour du choix du lieu pour le CHUM. Au départ, on voulait faire la Grande Bibliothèque dans l'ancien magasin Simpsons qui est devenu Les Ailes de la mode, je crois. On souhaitait ainsi investir la partie anglophone de la ville. Mais on a finalement décidé d'être plus central.

Et quand je te dis qu'on a 3 millions de visiteurs par années, ça veut dire à peu près neuf ou dix milles par jour, c'est un peu parce qu'on est situé ici, en plein cœur de Montréal. Et contrairement à la Public Library de New York, par exemple, où il faut monter des marches pour entrer, ici on est vraiment sur le plancher des vaches et tout le monde qui passe sur la rue peut voir à l'intérieur. Ça aide à défaire le mythe que les bibliothèques sont juste faites pour des barbus à lunettes. Ça casse l'image austère de la bibliothèque.

Et je tiens aussi à offrir un accès aux autres institutions culturelles. On a des ententes avec l'OSM, le TNM, et d'autres institutions. Ça leur donne accès à notre clientèle et c'est un

QUE VOULEZ-VOUS...

le gars aime ça prêter des livres!

Suite de la page 7

partage de bons procédés, des ateliers, des festivals. On veut vraiment en faire profiter les autres institutions.

C'est quoi les projets d'avenir pour la Grande Bibliothèque?

— Le projet qui me tient le plus à coeur, c'est de faire une bibliothèque pour les adolescents. C'est une idée qui vient des États-Unis. Dans chaque bibliothèque, il y a toujours une section jeunesse, mais ça n'attire pas les ados. Et ils se sentent aussi un peu démunis devant la grande collection de livres pour adultes. Pour les attirer, il faut de la musique, des jeux vidéos. Donc, d'ici les prochaines années, j'aimerais beaucoup que ce projet se réalise. Ça serait un immeuble à part. Je suis maintenant à ficeler le financement pour ce projet.

C'est pas pour le simple plaisir d'attirer de nouvelles clientes, parce qu'avec nos trois millions de visiteurs par année, on pourrait s'asseoir sur nos lauriers et ne rien faire. Mais moi je pense qu'une bibliothèque doit être à cheval entre le monde de la culture et celui de l'éducation. Et comme il y a un immense problème de décrochage au Québec, on peut pas se fermer les yeux. Je pense qu'on a le devoir de faire quelque chose. Et moi je veux faire un lieu que les ados vont vouloir s'approprier, un lieu à leur image qui correspond à leurs attentes. Je serai probablement plus en poste quand ça va arriver parce que c'est un projet qui devrait prendre entre cinq et dix ans.

C'est qui tes auteurs préférés?

— Mon auteur préféré, c'est certainement John Le Carré qui écrit des livres qui sont en apparence de simples livres d'espionnage, mais qui sont aussi des explorations de la nature humaine. Et pas loin derrière, le Sicilien Andrea Camilleri, qui écrit des fois des romans historiques, des fois des romans policiers, mais toujours avec une saveur locale extraordinaire. C'est un grand savant de tout ce qui concerne la Sicile. Comme c'est un pays de prédilection pour moi, j'aimerais beaucoup rencontrer Camilleri. Mais comme il a 90 ans, c'est pas certain que ça va arriver.

Dans les auteurs décédés, mon auteur de prédilection au moment de mes études, c'était Aristophane, le poète comique grec. C'est celui dont on a le plus de pièces. Il a tout inventé : le jeu de mots, la contrepèterie, la scatologie, l'humour politique. Tout est là. Les gens qui se scandalisent de ce qu'on peut dire aujourd'hui n'ont rien vu. Tout était là dès Aristophane.

Et finalement, qu'est-ce que tu lis en ce moment?

— Le livre de Dany Laferrière, *L'art presque perdu de ne rien faire*. Et aussi un recueil des réponses de plein de personnalités au questionnaire inventé par Proust.

Merci Guy. 

PHILIPPE FALARDEAU

Mérite du français dans la culture

L'Office québécois de la langue française a décerné le Mérite du français dans la culture 2012 au réalisateur et scénariste Philippe Falardeau, à l'occasion de la Soirée des Mérites et des prix Francopub, qui a eu lieu le 29 mars au Centre des sciences de Montréal. Sylvie Lussier, présidente de la SARTEC, et Louise Marchand, présidente-directrice générale de l'Office, ont salué l'immense talent du réalisateur de Congorama et de Monsieur Lazhar, celui dont les films « porteurs de valeurs et profondément respectueux de l'identité québécoise » se font aussi « les ambassadeurs de notre patrimoine linguistique ».

Le Mérite du français dans la culture, doté d'une bourse de 10 000 \$, est remis par l'Office québécois de la langue française en collaboration avec l'Union des artistes (UDA), l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC).

(Source OQLF)

TÉLÉFILM CANADA - FLMC

Nouveaux principes directeurs

Téléfilm a récemment remanié son programme d'aide au développement du Fonds du long métrage du Canada. Le programme vise l'aide au développement de longs métrages canadiens admissibles et s'adresse aux sociétés de production canadiennes participant à la production de longs métrages au Canada ainsi qu'aux nouveaux talents travaillant en collaboration avec ces sociétés de production.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les [nouveaux principes directeurs](#) pour l'aide au développement qui sont entrés en vigueur le 1er avril dernier. Un document [Foire aux questions](#) est également disponible sur le site Web de Téléfilm, ainsi que des renseignements sur les mesures de transition pour 2012-2013.

(www.telefilm.ca)

Déduction pour droits d'auteur

En tant qu'artiste, vous pourriez avoir droit à une déduction pour vos revenus provenant de droits d'auteur dont vous êtes le premier titulaire. Les revenus provenant de droits d'auteur sont les revenus inclus dans le revenu d'un particulier à titre de droits d'auteur et de droits de prêt public, moins les dépenses déduites pour percevoir ces revenus.

Si le total de vos revenus provenant de droits d'auteur inclus dans votre revenu d'entreprise ne dépasse pas 60 000 \$, vous avez droit à une déduction.

Pour plus d'information, nous vous invitons à télécharger sur notre site la lettre de Revenu Québec adressée à la SARTEC relativement à l'interprétation de la *Loi sur les impôts* (L.R.Q., c.-1-3) pour les auteurs de radio, télévision et cinéma. Pour y accéder, connectez-vous à votre profil sous l'onglet « Mes services », puis cliquez sur « Déduction pour droits d'auteur ».

Parlez-en à votre comptable !

DES PRATIQUES INADMISSIBLES DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

En mars 2011, la SARTEC et l'APFTQ signaient une lettre d'entente expérimentale de durée limitée couvrant la commande de scénarios pour la production audiovisuelle linéaire destinée aux Nouveaux Médias. Étant donné que parmi 200 productions recensées, seules 5 % étaient le fait des membres de l'APFTQ, cette lettre d'entente se voulait un premier pas pour encadrer ce secteur et devait aussi servir à favoriser le regroupement des producteurs y œuvrant au sein de l'APFTQ.

Les auteurs œuvrant en Nouveaux Médias doivent réfréner les ardeurs de certains producteurs et refuser de signer des clauses rétrogrades.


Les dispositions prévues pour les Nouveaux Médias sont minimales voire minimalistes. Les producteurs doivent faire parvenir les contrats à la SARTEC et verser la contribution habituelle à la Caisse de sécurité. La lettre d'entente interdit les cessions de droits. Le producteur doit préciser les licences de production et d'exploitation consenties par les auteurs et les contrats doivent inclure les réserves de droit habituelles (SACD, SCAM). Les tarifs, les redevances et les autres clauses sont cependant laissés à la négociation individuelle.

Après près d'un an d'application, les contrats signés sous l'emprise de cette lettre d'entente démontrent que lorsque l'on laisse libre cours à la négociation individuelle, certains producteurs (pas tous, heureusement) en profitent pour mettre de l'avant des pratiques totalement inadmissibles.

Outre des cachets parfois ridiculement bas, certaines dispositions figurant dans les contrats Nouveaux Médias sont inqualifiables :

- **Renonciation de l'auteur de ses droits moraux** : la SARTEC s'est toujours opposée à ce qu'un auteur renonce dans son contrat à l'exercice de ce droit fondamental. Cette pratique n'a d'ailleurs généralement pas cours en télévision ou en cinéma et les rares fois où pareille clause figurait à un contrat, nous sommes intervenus. En Nouveaux Médias, certains producteurs, et pas les moindres, profitant de l'encadrement « léger » de la lettre d'entente cherchent à introduire cette pratique. Aucun auteur ne devrait accepter de signer un contrat où pareille renonciation est réclamée.
- **Non-paiement des textes refusés** : l'entente collective en télévision prévoit que le producteur doit payer les textes refusés 50 % de leur valeur. La lettre d'entente Nouveaux Médias est muette à cet égard. Or, non seulement certains producteurs paient-ils très mal les textes destinés aux Nouveaux Médias, mais ils s'arrogent le droit de les refuser sans justification et sans paiement, faisant assumer tous les risques à l'auteur.
- **Résiliation sans indemnité** : un contrat est un contrat et l'on se doit de le respecter. Les ententes collectives prévoient des indemnités en cas de résiliation par le producteur. La lettre d'entente ne le prévoyant pas, certains contrats stipulent que le producteur peut mettre fin à un contrat sans verser quelque dédommagement que ce soit à l'auteur, lequel se retrouve ainsi sans aucune garantie contractuelle. Quelle est donc la valeur réelle de pareil contrat?

La lettre d'entente Nouveaux Médias a un caractère expérimental et laisse une grande place à la négociation individuelle. Cela ne signifie pas d'accepter n'importe quoi. Les auteurs ne doivent pas redonner vie dans leur contrat individuel à des pratiques qui n'ont plus cours depuis longtemps dans le secteur audiovisuel.

Au vu des contrats signés sous l'égide de cette entente expérimentale, la SARTEC compte corriger le tir lors de la prochaine négociation avec l'APFTQ. Entre temps, les auteurs œuvrant en Nouveaux Médias doivent réfréner les ardeurs de certains producteurs et refuser de signer des clauses rétrogrades. 

RAPPEL

RÉGIME DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

Les membres dont la moyenne des revenus SARTEC des trois dernières années est supérieure à 15 000 \$ bénéficient automatiquement de notre régime complet d'assurance collective (vie – invalidité – maladie). Des précisions sur les différentes protections offertes figurent sur le site de la SARTEC www.sartec.qc.ca.

Aux fins de l'assurance médicaments, ces membres ne sont pas couverts par la RAMQ, mais par le régime SARTEC et c'est à notre assureur, Desjardins Sécurité financière, qu'ils doivent réclamer le remboursement de leurs médicaments. L'inscription à notre régime est automatique pour le membre lorsque la moyenne de ses revenus atteint 15 000 \$. Les membres nouvellement inscrits sont cependant avisés de leur admissibilité à notre régime et doivent alors se désinscrire de la RAMQ, le cas échéant.

Si ces membres ont conjoint ou enfant, ils doivent aussi les inscrire au régime SARTEC (à moins que conjoint ou enfant ne soient déjà inscrits à un autre régime d'assurance collective).

Le coût de l'inscription individuelle du membre est assumé par les 2,5 % prélevés sur les cachets SARTEC et par une partie de la contribution des producteurs. L'adhésion au plan familial ou monoparental doit cependant être défrayée en sus par le membre.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Odette Larin au 514 526-9196. 

Un budget d'une austérité inutile

(Suite de la Une)

Pour absorber une partie des coupes :

- **Radio-Canada** compte « rationaliser davantage ses méthodes de production et de travail, réduire les coûts de production, regrouper des activités, si possible, et réduire son empreinte immobilière de façon générale. »
- **L'Office national du Film** ferme ses petites salles de cinéma et la CinéRobothèque, diminue les sommes allouées à la production, soit environ 1 % de son budget global, et réduit aussi l'enveloppe budgétaire de l'Aide au cinéma indépendant-Canada (ACI).
- **Téléfilm Canada** abandonne, entre autres, le Programme d'aide à l'écriture de scénario et son équivalent anglais ainsi que le Fonds Francophone d'Aide au développement Cinématographique. L'Aide à la production de longs métrages documentaires est également réduite de 500 000 \$ sur un budget total de 1 M\$.

La Coalition pour la diversité culturelle aussi dans le tordeur...

Au moment de publier ces lignes, on venait d'apprendre que la [Coalition pour la diversité culturelle](#) verra sa contribution fédérale réduite de moitié cette année et annulée l'an prochain.

PROJETS ACCEPTÉS

■ FONDS HAROLD GREENBERG

VOLET – Aide à la prise d'option

- *Menaud, maître-draveur*, roman de Félix-Antoine Savard.
- *Le sablier des solitudes*, roman de Jean-Simon DesRochers, scén. : Demian Fuica.

VOLET – Aide à la scénarisation de long métrage de fiction

- *Amsterdam au Danemark*, scén. : Alix Gagnon, réal. : Mathieu Arsenault.
- *Autrui*, scén. : Micheline Lanctôt (réal.) et Hubert-Yves Rose.
- *L'Envers*, scén. : Jacques Savoie et Tristan Dubois (réal.).
- *HIT*, scén./réal. : Roger Cantin.
- *Lointainville*, adapté du roman éponyme de Sylvie Desrosiers, scén. : Diane Cailhier, Jacqueline Surchat et Laurent Nègre (réal.).
- *Wild Bunch*, scén. : Joël Champetier et Daniel Roby (réal.).

VOLET – Aide au parachèvement de l'écriture de long métrage de fiction

- *La Guerre des tuques 3D*, adapté du film éponyme, scén. : Normand Canac-Marquis, réal. : Jean-François Pouliot.
- *L'Immersion* d'Étienne Dersonne, scén./réal. : Alexandre Chartrand.

(source Fonds Harold Greenberg)

Vendre son idée ou l'art du pitch animé par France Beaudoin

Le mercredi 18 avril 2012

Hotel Westin Montréal – 11 h 30

Ce midi conférence de l'Académie reçoit Dominique Chaloult (Télé-Québec), Lyne Denault (Canal Vie), Louise Lantagne (Radio-Canada) et Lucie Quenneville (V télé)

La production de contenus originaux et novateurs constitue un des principaux défis des télédiffuseurs. Chaque jour, ils reçoivent des projets qui, pour la plupart, ne verront jamais le jour. Qu'est-ce qui fait qu'une idée plus qu'une autre attirera leur attention ? Quelles sont les attentes des diffuseurs lorsqu'on leur soumet un projet ? Quels sont les pièges à éviter pour permettre au projet d'obtenir une deuxième chance ? Au-delà de l'opération de charme, comment structurer un pitch ? L'Académie du cinéma et de la télévision a invité quatre responsables de la programmation à venir partager avec vous leurs observations, leurs conseils et leurs souhaits.

Tarifs

Membres de l'Académie : 55 \$
Non membres : 80 \$
Table de 10 : 700 \$

Réservez votre place en ligne : www.acct.ca

Téléchargez le formulaire d'inscription :

<http://evenements.acct.ca/documents/acct-pitch-info-et-res.pdf>

Information : 514 849-7448 ou evenement@acct.ca

COUP DUR POUR LE DROIT D'AUTEUR

« Le droit d'auteur s'éteint dans le confort et l'indifférence » affirmait dans une lettre ouverte aux journaux¹ l'Association nationale des éditeurs de livres face au refus du gouvernement d'écouter les ayants droit. Le projet de loi C-11 portant sur la révision de la *Loi sur le droit d'auteur*, en effet, récemment passé l'étape de la deuxième lecture et de l'étude article par article à la Chambre des Communes et devrait être adopté sous peu en troisième lecture et se retrouver bientôt devant le Sénat. Plusieurs associations d'artistes et de créateurs ont comparu devant le Comité législatif chargé de l'étudier pour tenter en vain d'obtenir des amendements substantiels au projet. Du côté de la SARTEC, Sylvie Lussier et Yves Légaré, ont ainsi, le 29 février dernier, réitéré devant les membres du Comité notre opposition à l'adoption de C-11 sans amendement et ont déposé au nom de Culture équitable, un regroupement de 27 organismes québécois, une pétition de plus de 14 000 citoyens s'opposant à l'expropriation des artistes et des créateurs.


L'auteur devra démontrer que la nouvelle œuvre a un effet négatif important, pécuniaire ou autre sur l'exploitation de son œuvre originale.

Malgré les lettres, les mémoires, les pétitions, malgré les amendements proposés par un regroupement de près de 70 associations à travers le Canada, rien n'y a fait. Le projet a été adopté sans amendement important.

Certains secteurs seront plus durement touchés que d'autres. La fin annoncée de la redevance pour la copie privée sonore touchera de plein fouet les artistes de la musique. L'élargissement de l'utilisation équitable à l'éducation sans que celle-ci ne soit définie, de même que l'introduction de plusieurs nouvelles exceptions auront aussi des répercussions négatives sur les sommes perçues par les sociétés de gestion en musique et dans le secteur du livre. Sans compter que l'imprécision de certaines dispositions risque de les obliger à recourir davantage aux tribunaux.

Et que dire de l'impact des dispositions permettant « l'utilisation d'œuvres obtenues de manière légitime à des fins non commerciales de création de contenu par l'utilisateur ». Même si cette mesure ne doit s'appliquer qu'aux « créations qui n'influent pas sur le marché de l'œuvre originale », son application risque d'être beaucoup plus large, difficile à interpréter ou à contrôler. L'auteur devra démontrer que la nouvelle œuvre a un effet négatif important, pécuniaire ou autre sur l'exploitation de son œuvre originale. Là encore, le risque de recours longs et coûteux devant les tribunaux est bien présent. Utiliser une œuvre pour en faire une autre, c'est aussi faire abstraction du droit moral de l'auteur, de l'intégrité de son œuvre. En foi de quoi, le législateur peut-il autoriser n'importe qui à s'approprier le fruit du talent de l'auteur?

À l'été 2010, dans son document de consultation sur la Stratégie numérique du Canada, le gouvernement mentionnait que pour créer l'avantage du pays en matière de contenu numérique, il devait renforcer les lois régissant la propriété intellectuelle. Il précisait que « les nouvelles technologies ont perturbé les moyens de contrôle ou de compensation pour l'utilisation et la reproduction des œuvres » et réaffirmait qu'« une rémunération juste et appropriée pour les créateurs (était) essentielle à la croissance du contenu numérique au Canada ».

Avec l'adoption prochaine du projet de loi C-11, nous en serons très loin. 

¹ Voir <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201203/08/01-4503625-le-droit-dauteur-seteint-dans-le-confort-et-lindifference.php>

Ma retraite. J'y vois... maintenant!

Vous êtes à des dizaines d'années de la retraite ou tout près de celle-ci? Vous cotisez peut-être à un régime privé de retraite et vous vous dites qu'il n'y a aucun problème à l'horizon?

Pourtant, selon la Régie des rentes du Québec (RRQ) et plusieurs autres spécialistes, vous pourriez devoir investir des montants supplémentaires dans vos régimes fiscaux pour arriver à la retraite en ayant amassé suffisamment d'argent pour combler vos besoins.

La crise financière mondiale de 2008 a complètement transformé l'économie mondiale. Les rendements à long terme des placements se sont effondrés et les marchés boursiers sont devenus très volatiles, créant ainsi un environnement difficile pour les régimes de retraite.

Un autre élément représente un enjeu de taille pour les régimes de retraite : l'augmentation de l'espérance de vie. Les gens vivent plus vieux et peuvent ainsi retirer des sommes de leur régime de retraite plus longtemps. Les régimes de retraite ont dû être ajustés en fonction de cette nouvelle réalité, beaucoup plus coûteuse.

Vous comptez sur les régimes publics mis en place pour aider financièrement les personnes qui atteignent l'âge de la retraite? Ils risquent de ne pas être suffisants pour assurer le maintien de votre niveau de vie à la retraite. Pour conserver ses acquis, chaque personne devrait pouvoir compter sur 70 % de ses revenus de travail une fois à la retraite. Pour un revenu moyen de 45 000 \$, les régimes publics remplacent environ 40 % du revenu, soit 18 000 \$ à 65 ans : il faut donc prévoir le 30 % manquant, soit 13 500 \$.

De nombreux sondages démontrent que les Canadiens ne sont pas conscients du manque d'argent qu'ils pourraient avoir à la retraite. Dans cette perspective, chacun doit prendre la responsabilité de préparer sa retraite en cotisant à son REER ou à son CELI.

Comment le faire?

- Faites prélever de façon systématique un montant de votre compte d'épargne vers un REER. L'assiduité dans votre stratégie est votre meilleur atout.
- Envisagez un emprunt REER si vous avez un montant important de cotisations disponibles. Vous pourrez ensuite utiliser votre remboursement d'impôt pour diminuer votre emprunt.
- Cotisez à votre CELI afin de compléter votre cotisation annuelle au REER.
- Demandez conseil auprès de votre conseiller à la caisse.

CAISSE DE LA CULTURE

215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)
www.caissedelaculture.com

Source : DESJARDINS – [blogue de Michel Ayotte, planificateur financier](#)

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.